

Stage d'été à Cádiz avec Andrés Peña, David Carpio & Helena Cueto

Du 13 au 18 août 2018

<http://www.flamenco-paris.com/cadiz>

Bulletin d'inscription

Prénom :

Nom :

Adresse, CP :

Ville :

Pays :

Date de naissance :

Email :

Téléphone fixe :

Téléphone portable :

Personne à prévenir en cas d'urgence :

Je m'inscris au stage d'été à Cádiz, niveau(x) :

Tous les cours auront lieu à La Tournée, calle Zorilla 6/8 près de la Plaza de las Minas.

- Medio Bajo avec **Andrés Peña** – Abandolaos (durée 7,5 h) - 10h-11h15..... 160 €
- Medio avec **Andrés Peña** – Atelier de Bulería (durée 6 h) - 11h15-12h15..... 130 €
- Medio Alto avec **Andrés Peña** – Cantiñas (durée 7,5 h) - 12h15-13h30..... 160 €
- Stage de Chant avec **David Carpio** (durée 7,5 heures) - 13h45-15h..... 160 €
- Initiation avec **Helena Cueto** – Tangos flamencos (durée 7h30) - 17h-18h15..... 160 €
- Débutant avec **Helena Cueto** – Tientos/Tangos (durée 9 h) - 18h15-19h30..... 160 €

Total

Total après réduction (voir ci-dessous) :

Réductions : deux niveaux : -10% trois niveaux et plus : -15%. Aucune réduction ne sera accordée dans le cas où le stagiaire suit le stage partiellement. Réductions valables pour les stagiaires effectuant la totalité des niveaux choisis du lundi au samedi.

Vous pouvez régler en plusieurs fois : dans ce cas joindre la totalité du montant dû en plusieurs chèques qui seront encaissés mensuellement à partir de fin août. Plus d'infos : sophie@lib-arte.fr

Le paiement du stage pourra également se faire :

- En **espèce auprès de l'association Lib'Arte lors des cours réguliers ou par chèque, par courrier ou remis en mains propres.**
- Par **virement bancaire à l'association Lib'Arte** (Paris). Les frais bancaires éventuels sont à la charge du stagiaire.

Compte : Association Lib'Arte – 57 avenue de Paris, 94800 Villejuif, France

RIB 17515-90000-08000212315-15

IBAN : FR76-1751-5900-0008-0002-1231-515

BIC : CEPFRPP751

Merci de garder ces coordonnées bancaires confidentielles.

Comment s'inscrire : Ce bulletin d'inscription doit être rempli lisiblement et retourné avec le paiement correspondant aux options choisies, à : **Lib'Arte, 57 avenue de Paris, 94800 Villejuif**. Nous vous prions de ne pas envoyer d'inscription sous pli recommandé, celle-ci pourrait ne pas être prise en compte. Le bulletin doit comporter la mention manuscrite «Lu et approuvé» et la signature du stagiaire (ou des parents, pour les mineurs).

Règlement : Aucune inscription ne sera prise en compte sans le règlement intégral du montant des options choisies. Le règlement peut s'effectuer en espèces ou par chèque (remise en mains propres) au début ou à la fin des cours de l'Association, ou par chèque envoyé par courrier.

Conditions d'inscription

Les places sont limitées : les inscriptions seront enregistrées par ordre d'arrivée des dossiers d'inscription.. **Aucune inscription ne sera acceptée sur place pendant le stage.** Le stagiaire doit être couvert par une assurance responsabilité civile et doit pouvoir fournir une attestation médicale d'aptitude à la pratique de la danse.

Remboursement : Aucun remboursement ne sera effectué, sauf en cas d'incapacité physique attestée par un certificat médical fourni dans les délais raisonnables (au plus tôt 3 jours avant la date de début du stage, au plus tard 3 jours après la date de fin du stage). Aucun remboursement total ou partiel ne sera accordé suite à l'abandon ou l'arrêt du stage, en cas de retard ou d'erreur sur les adresse et horaires du stage. En cas d'annulation du stage par l'Association, les chèques seront retournés et les paiements remboursés.

Règlement intérieur : Il est interdit de filmer, prendre des photos ou effectuer tout autre acte d'enregistrement sonore ou visuel, sauf autorisation spéciale de l'Artiste et de la Présidente de l'association. Le manquement à ces règles pourra provoquer l'exclusion définitive du stage. **Seules les personnes inscrites au stage peuvent assister au cours** et accéder à la salle de danse. Pour des raisons d'assurance, seuls les adhérents de l'association pourront être admis dans la salle de danse. L'Association se réserve le droit de modifier l'organisation du stage (horaires, lieu, artiste), sans qu'aucun remboursement ne puisse être demandé.

Le stagiaire est seul responsable de son voyage jusqu'au lieu du stage, ainsi que de son transport et hébergement. Aucun remboursement ne sera accepté par l'Association organisatrice du stage, sauf pour raisons médicales attestées par un certificat.

A,
Le

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »